



Le légendaire ex capitaine des Lions Indomptables, candidat à la présidence de la Fécafoot, écrit au ministre du sport, pour lui signifier de prendre des mesures face à ce qu'il qualifie d'irrégularité visant à maintenir l'exécutif actuel à la tête de l'instance suprêmes du football camerounais.

« Il est clairement démontré par tous ces fait que nous allons tout droit vers une mascarade électorale fomentée par l'exécutif intérimaire actuel dans l'unique but de se maintenir aux affaires », écrit entre autres le quadruple ballon africain, ancien attaquant vedette de l'Inter de Milan.

Yaoundé, le 24 septembre 2021

A
Monsieur le Ministre des Sports et de
l'Education Physique (MINSEP)

Objet : lettre d'information

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer par la présente en ma qualité de candidat au poste de Président de la Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT), d'une série de faits très graves qui portent atteinte à l'intégrité des élections auxquelles je souhaite participer.

En effet, après avoir saisi l'instance faitière mondial du football, la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), dont vous trouverez une copie du courrier envoyé en date du 21 septembre 2021 en pièce jointe, il est de mon devoir d'en informer la tutelle que vous êtes.

Depuis la sentence TAS/A/6258 du 15 janvier 2021 du Tribunal Arbitral des Sports (TAS) qui annule, entre autres, la décision portant proclamation des résultats des élections aux postes de président et membres du comité exécutif de la FECAFOOT communiquée le 12 décembre 2018 ainsi que la lettre de la FIFA envoyée au Secrétaire Général par intérim de la FECAFOOT du 16 janvier 2021 disant : « compte tenu des circonstances du cas en question, et pour les motifs retenus par le TAS, la FIFA considère également que tant la *ratio legis* des dispositions applicables que la nécessité d'assurer une continuité de service jusqu'aux nouvelles élections à organiser dans les meilleurs délais, justifient de laisser aux organes actuellement en place le soin d'assurer l'intérim de la FECAFOOT. » ; l'organisation des élections 2021 à la FECAFOOT est assurée par l'exécutif intérimaire sous l'égide de la FIFA. Cependant, nous souhaitons porter à votre très haute attention que malgré notre volonté manifeste de participer à ces élections qui doivent débiter le 24 septembre 2021, il nous est impossible de ne pas vous faire part de nombreux manquements relevés depuis la mise en route du processus électoral jusqu'à ce jour.

En fait, en dehors d'une falsification aggravée de la liste des clubs des championnats départementaux appelés à prendre part aux élections au niveau départemental, des menaces proférées à certains présidents et promoteurs des clubs, du conflit d'intérêt du président par intérim et de plusieurs membres du comité exécutif intérimaire de la FECAFOOT qui sont à la fois juges et parties en étant candidats à des postes d'élus à ces élections et surtout du refus, par la FECAFOOT, d'appliquer une sentence arbitrale rendue par la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage du CNOSC en matière de référé sportif en date du 07 septembre 2021 ; il est clairement démontré par tous ces faits que nous allons tout droit vers une mascarade électorale fomentée par l'exécutif intérimaire actuel dans

l'unique but de se maintenir aux affaires.

Porteur des plaintes des acteurs du football camerounais que je représente, soucieux de la bonne santé de notre football à travers mon projet de reconstruction qui passe par les bonnes pratiques de gouvernance et de l'invitation au dépassement des intérêts égoïstes de certains acteurs du football, afin de permettre aux camerounais de se réappropriés de leur sport roi, je me permets de vous faire tenir cette correspondance confiant de ce qu'elle attirera votre attention et vous donnera suffisamment d'éléments afin que vous preniez les responsabilités qui sont les vôtres.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma Très Haute considération.

Pièces jointes : 02

- Copie de la lettre envoyée à Madame la SG FIFA ;
- Copie de la sentence CCA rendue le 07 septembre 2021.

Ampliations :

- MINETAT SGPR ;
- SGPM.



SAMUEL ETO'O Fils